



2024 - AVIS AUX NAVIGATEURS N° 10

RÉGION NIAGARA CANAL WELLAND

Quai 13 – Tirant d’eau maximal

Veillez noter qu'après examen de la bathymétrie obtenue lors de la récente étude du SHC, les tirants d'eau maximums recommandés pour le quai 13 sont les suivants.

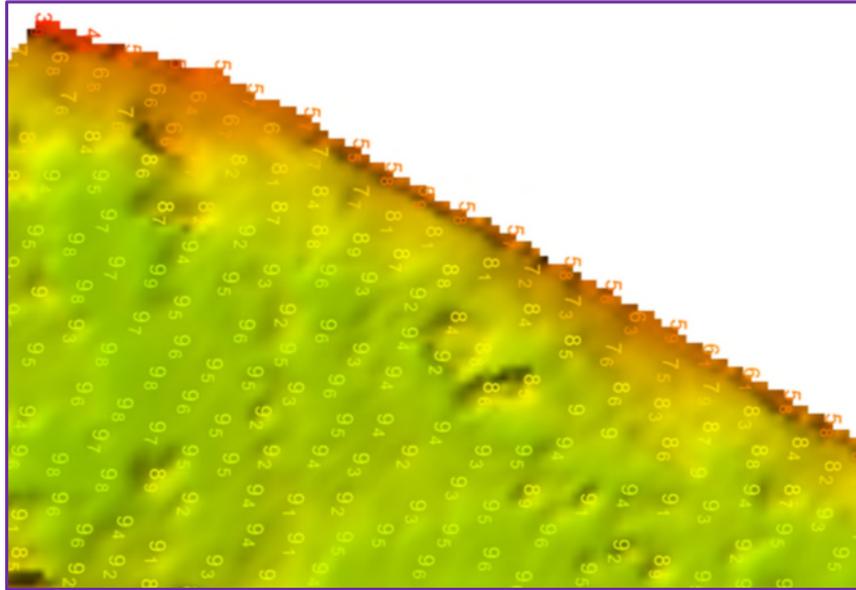
Navires avec une longueur hors tout (LHT) de moins de 150m:	Aucune restriction de tirant d’eau, i.e. Tirant d’eau maximal autorisé tel que publié dans les avis de la Voie maritime
Navires avec une LHT entre 150m et 200m:	Tirant d’eau maximal de 8.0m
Navires avec une LHT de plus de 200m:	Tirant d’eau maximal de 7.6m

1. La CGVMSL n'accepte aucune responsabilité pour les dommages subis par le navire en raison d'une erreur ou d'une inexactitude dans les résultats de l'étude, entraînant une profondeur d'eau insuffisante pour le déplacement du navire vers le quai ou en s'éloignant de celui-ci. (La carte 2042 du SHC indique une profondeur de 7,6 m le long du quai 13).
2. Les navires qui entrent dans la zone du quai sont autorisés à le faire à condition de disposer d'un dégagement sous quille d'au moins 0,15 m lorsqu'ils sont le long du quai.
3. Les capitaines de navire seront informés au quai de la limitation du tirant d'eau et du dégagement sous quille minimum de 0,15 m. Le capitaine doit accuser réception de ces informations et assumer l'entière responsabilité de la sécurité du navire à l'entrée et à la sortie de la zone du quai.

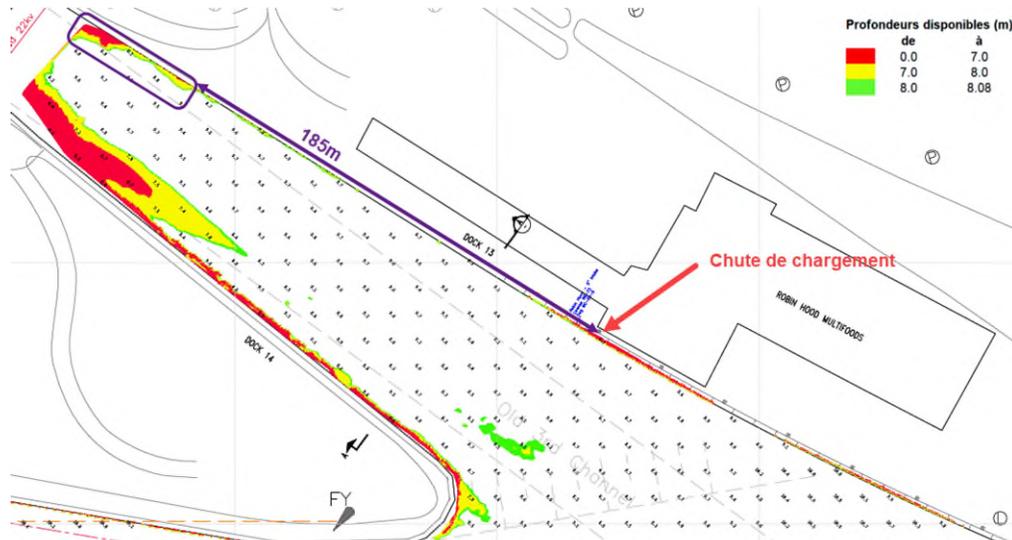


The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System
Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent

Le dessin suivant identifie les points hauts le long du quai 13.



Bathymétrie de la zone encadrée en violet
(185m de la chute de chargement)



Veillez noter que les arrivées et les départs de navires du quai seront surveillés de près et que toute modification du tirant d'eau maximal sera communiquée rapidement.

Le 30 avril 2024